

## Le SPIP 69 mobilisé

Lyon, 22/11/2019

La loi de transformation de la Fonction Publique crée des lignes directrices dommageables aux droits à la mobilité des agents du Ministère de la Justice et aux valeurs de la Fonction Publique.

La mobilité devient « Recrutement ».

Elle sera dès 2020 conditionnée au profilage des fonctionnaires selon :

- des « pseudo-performances »
- des critères obscurs
- la sélection arbitraire de cadres devenus chasseurs de têtes.

Tout cela sans le contrôle vigilant ni la protection des organisations syndicales.

Ce revirement imposé brutalement par le Gouvernement anéanti les principes d'égalité de traitement des agents et des usagers du Service Public Pénitentiaire.

Pourtant l'État lui-même nous a sélectionnés par concours national, formés en alternance sur plusieurs années à l'École Nationale de l'Administration Pénitentiaire, qualifiés pour assurer une prise en charge équitable et de qualité des usagers où qu'ils soient sur le territoire.

C'est pourquoi à l'initiative de la section locale du SNEPAP-FSU une Assemblée Générale s'est tenue aujourd'hui au SPIP du Rhône, au sein de l'Antenne Milieu Ouvert de Lyon.

Il a été décidé :

- l'entrée en mouvement du SPIP du Rhône (Milieux Ouverts et Fermés) à compter de ce jour.
- d'intervenir en intersyndicale.
- d'informer l'ensemble de nos collègues.
- de se réunir en AG tous les lundi midi jusqu'au Comité Technique Ministériel du 10/12/2019.
- de valider les modalités d'action lors de l'AG du 25/11/2019 (sollicitation des médias, des parlementaires, des élus, intervention sur les réseaux sociaux...).

**Il ne s'agit pas uniquement de défendre des intérêts particuliers mais  
de se battre pour la préservation des grands principes  
fondateurs de la Fonction Publique.**

